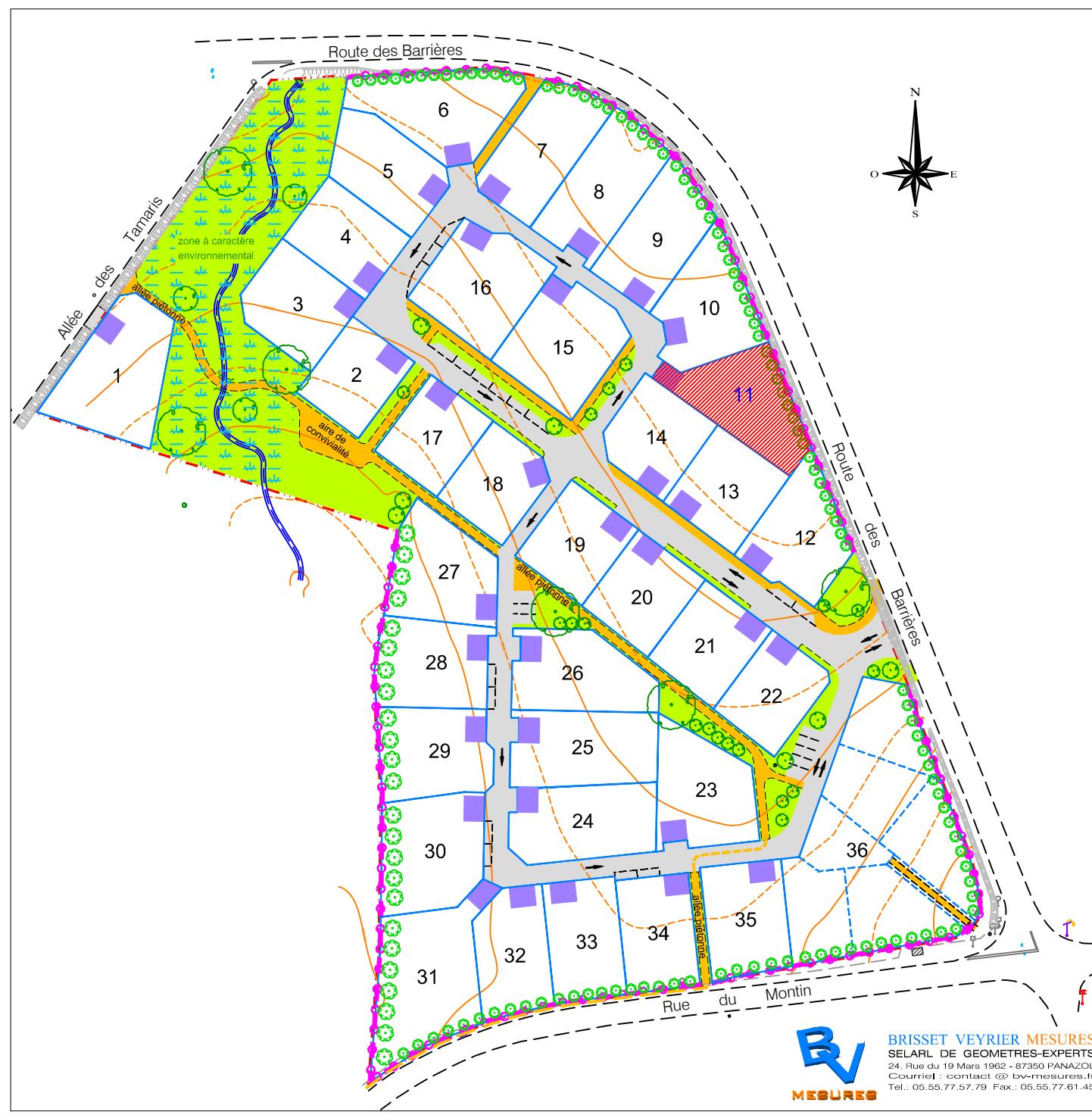


*Lotissement
"L'Ecrin Vert"*

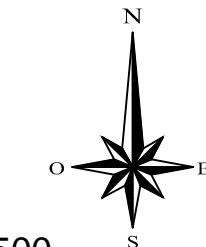
Lot n°11



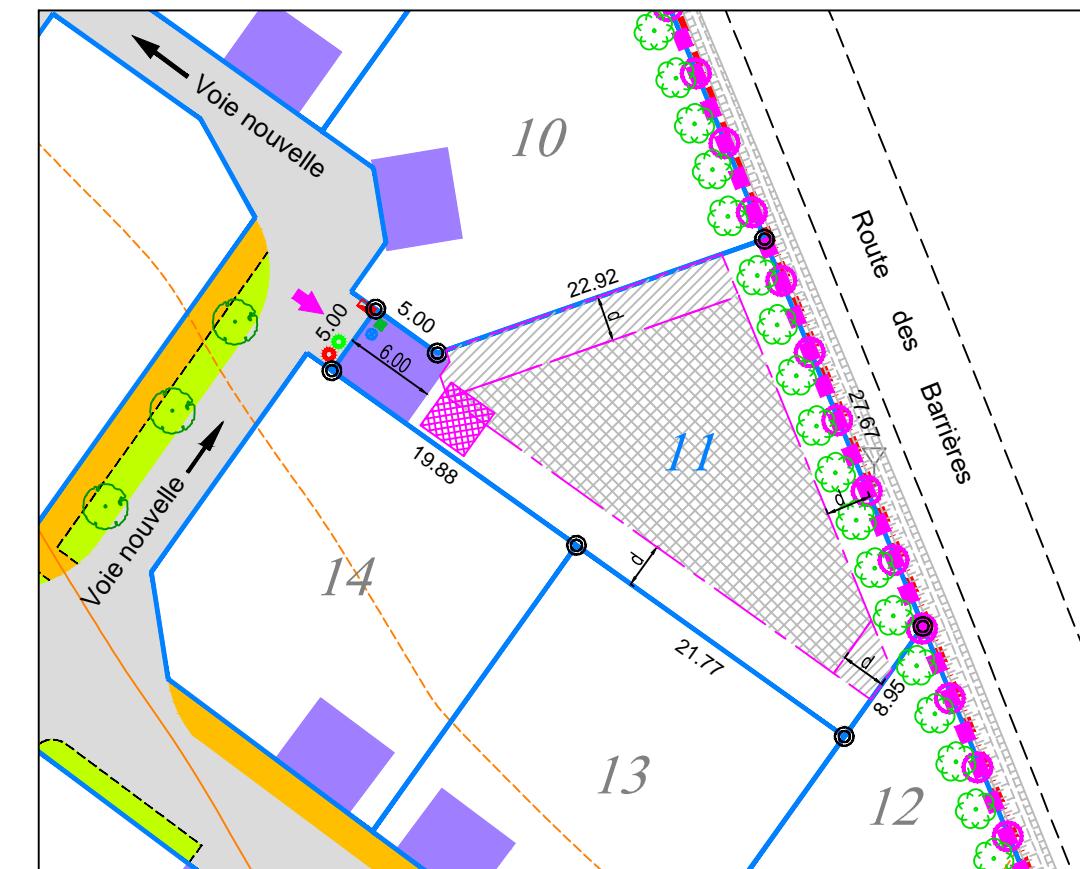
PLAN DE RÉSERVATION

Lot n° : 11

parcelle n°65 - section HK

superficie : 597 m²

Echelle : 1/500



RÈGLEMENT

- Zone d'implantation des pavillons
- Possibilité d'implantation sur limites séparatives des annexes et garages accolés à l'habitation uniquement

Bornes géomètre

Accès véhicules interdit

Accès obligatoire

Espace de stationnement privatif

Marge d'isolement minimale
 $d > h/2$ sans que $d < 3.00m$
(h : hauteur de façade de construction)

Marge de recul minimale sur alignement

Sens de circulation des voies

Suggestion d'implantation du dispositif individuel de gestion des eaux pluviales (cf notice hydraulique).
L'implantation et le dimensionnement définitifs du dispositif devront être étudiés en fonction du projet de construction et de la topographie du terrain après aménagement

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

- Branchements Eaux Pluviales (rejet de la surverse du dispositif individuel de gestion)
- Branchements Eaux Usées
- Regard pour compteur Eau Potable
- Regard de branchement téléphone
- Coffret de branchement électricité
- Noue enherbée sur tranchée drainante
- Clôture champêtre posée par l'aménageur
- Plantations en préverdissement réalisées par l'aménageur

La position exacte des différents branchements sera vérifiée sur place avant la réalisation du projet de construction. L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

Les courbes de niveau sont indicatives et correspondent au terrain naturel avant aménagement.

Document provisoire pouvant être modifié pour des raisons techniques

Avril 2021